

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 04 Mars 2017 de 8 heures à heures

Observations de M^{me} du Collectif de Préservation des Garrigues
 St Germain 12100 (cf courrier remis le 20 mars 2017
 à 9H30 et consigné au registre d'enquête par représentant
 M^r COULON Jean-Louis

Permanence du 21 Mars 2017.

M^r COULON Jean-Louis

M^r ARNAL Pierre

Etaient venus pour une petite

pour manifester, au nom du Collectif de Préservation des
 Garrigues, leur opposition au projet de création d'un parc animalier
 sur le lieu dit St Germain (Nord Ouest de MILLAY).

Ils doivent revenir Vendredi 31/03 pour étoffer leur argumentaire.

M^{me} SEPLHAT Marie

Pour le compte EDF Energies nouvelles.

Le volet Eolien impute l'intérêt.

Elle juge que les projets d'Eolien de CORNGS et Versiers ne sont
 pas adaptés aux précautions à prendre pour l'implémentation des matériels
 compte tenu des distances prévues vis-à-vis de l'autoroute.

Elle ~~serait~~ aurait apprécié un Doo "moins restrictif"

Dans le cas d'innovation, EDF Energies nouvelles travaille sur
 l'étude de moyen de stockage de l'électricité produite par
 l'éolien, la méthanisation et l'hydraulique.

Elle trouve que la stratégie préconisée par le SCOT (participation des
 communes à l'investissement) est bonne.

Reçu le 20 mars 2017.

Collectif de Préservation des Garrigues
St Germain 12100

St Germain le 7 février 2017

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
Millau Grands Causses

Monsieur,

Devant le projet d'un parc animalier au nord de Saint Germain, les habitants du village ont formé un collectif et, avec l'appui d'un avocat, s'opposent fermement à la création de cette zone animalière.

Les habitants de St Germain se sont résignés à la zone d'activités artisanales Millau-Viaduc et à son extension. Ce devait être une zone écologique avec un traitement paysager adapté or la nature a bel et bien été saccagée. Les habitants de St Germain ne peuvent plus accepter que l'on détruise leur environnement, forêts, terrains agricoles, cadre de vie, outil de travail. Maintenant il faut préserver les zones naturelles, poumon de respiration au Nord de Millau.

Ces projets qui dévastent de trop nombreux hectares sont un véritable désastre écologique et nous nous opposons farouchement à ce nouveau projet qui verrait apparaître une pollution liée aux infrastructures importantes et irréversibles (abattage d'arbres pluricentenaires, extermination de forêts de chênes blancs, de buis, destruction d'espèces de faune et de flore protégées, goudronnage, sur- fréquentation des zones naturelles etc...), en effet un tel projet laisse présager de graves risques sanitaires pour ce milieu agropastoral.

De plus les habitants du village sont les ayants-droit de terrains sectionaux qui sont englobés dans ce projet, nous sommes résolus à faire valoir nos droits.

Nous essayons de faire prendre conscience aux élus et à la population que les travaux envisagés sur un périmètre démesuré dépassent la capacité de cette région à les intégrer harmonieusement, le site paysager visé ne peut absorber cet effet cumulatif de projets. Nous sommes fermement déterminés à nous battre pour préserver cet espace naturel simple et authentique et pour le léguer aux générations futures.

Copie adressée à tous les Maires
de la Communauté de Communes

Pour le collectif : M.Pierre Arnal et M.Guy Brahic

